

N° 21

Bulletin municipal.

Omey 2011-2012

BO 111

SOMMAIRE

Lettre du Maire	p. 3
Les finances communales 2011	p. 4
Budget primitif 2011 de la C.C.V.C	p. 8
L'école: rentrée 2011/2012	P. 9
La vie associative	p. 13
Les activités communales	p. 18
Infos diverses et vie pratique	p. 20
Nos joies, nos peines	p. 33
Bloc notes	p. 34
Quelques numéros utiles	P. 35

Bulletin Municipal

Mairie, rue Jean Jaurès mail : mairie-domey@orange.fr

Direction de la publication :
Brignoli Jean-Paul

Mise en page : commission information
Impression par nos soins

Diffusion : annuel : 200 exemplaires
n Jaurès

Tél : 03 26 67 71 68

Fax : 03 26 64 49 52

Site officiel : Omey.homeip.net

E-Dépôt légal : en cours

Concepteur couverture : Claude Prigent, Gérald Inns.
Photographies: Jean-Paul Brignoli, Michel Conroy

Comité de rédaction :

Ont collaboré au présent bulletin :

Jean-Paul BRIGNOLI (JPB), Fabrice GAUVAIN (FG), Gérald INNS (GI),
Emmanuelle MAS (EM), Sonia KOENIG (SK), Marylène OUDIN (MO), Evelyne VALENTIN (EV),

Une participation de la directrice du Regroupement Pédagogique Inter Communal Concentré,
Une documentation budgétaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Craie,
Une documentation de l'Association des Maires de la Marne,
Des textes et photos sont extraits du site Wikipedia.fr



-Lettre du Maire-

Chères Omyates, chers Omyats

Chers administrés, vous êtes affectés par la crise financière qui depuis l'été dernier somme les dirigeants des Etats à une gestion plus saine après des décennies de budgets votés déséquilibrés en dépenses.

Il ne faut cependant pas céder à la morosité!

C'est pourquoi vos élus ont continué à poser les décors lumineux et colorés dans le village, sans achat supplémentaire rigueur oblige, pour que les fêtes de fin d'année laissent le rêve chez les enfants, la joie en famille et de la gaieté dans les cœurs. A la campagne souvent est répété: « un sou est un sou »!!! Sans être pingre au point de filtrer la fumée avec une toile de jute, le raisonnable a malgré tout toujours commandé de pouvoir rembourser ce qui est dépensé. Que pense notre jeunesse de cette dette?

Depuis que je suis maire, inlassablement aux membres du conseil, je répète qu'il faut toujours mieux dépenser le denier public ceci en investissant pour réduire les charges de fonctionnement. En effet l'investissement futur n'est possible qu'en dégagant des recettes qui ne doivent pas être issues seulement d'une pression supplémentaire sur nos impôts. Toute dérive nous pénaliserait inmanquablement et encore plus en cette période de récession.

Pour 2012, des investissements seront réalisés grâce à des fonds libres économisés et provisionnés depuis plusieurs années et aux placements immobiliers qui assurent des revenus réguliers. Ces derniers sont le résultat d'une gestion que j'ai soumise à l'adhésion des membres des conseils successifs. Avant de dépenser un denier, sa rentrée dans le pot commun doit être assurée.

La commande est passée pour un renforcement de la pression sur le circuit incendie par la pose d'un surpresseur qui assurera la pression requise par les textes en vigueur sur les hydrants d'Omey.

Un projet est en cours de chiffrage pour être inscrit en opération d'investissement au budget primitif 2012, pour la mise en place d'un second columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière car il reste très peu d'emplacements disponibles dans l'existant.

Le projet salle des fêtes va être lancé en appel d'offre dès janvier pour avoir les chiffres exacts au budget. Les travaux, seront lancés dès la réception des accords de subventions des collectivités sollicitées, ceci vers le mois de mai. L'architecte prévoit une durée du chantier de six mois environ. L'achat d'une scène amovible sera inscrit en investissement pour compléter ce dossier. Cette structure évitera les coûts de contrôle semestriels obligatoires pour un monte charge qui serait nécessaire aux handicapés avec une scène fixe. Les normes s'appliquent à cette construction pour répondre aux exigences des textes en vigueur. Elles s'adressent à l'assainissement qui deviendra conforme, et durant l'utilisation par des tiers à la consommation énergétique en chauffage et électricité, aux dérives sonores vers le voisinage et donc à l'accessibilité.

Suite à la contractualisation avec l'Etat la dématérialisation de la mairie est en marche pour réduire la consommation de papier, faciliter l'archivage, mieux organiser le travail du secrétariat. La télétransmission des actes avec la D.G.F.I. (budgets, la facturation, les paies) avec la préfecture (pour les listes électorales, délibérations, les arrêtés et la suite) va là aussi permettre des économies sur les déplacements, les frais de courrier et l'archivage.

Pour diminuer la charge de la commune lors du versement de la prime à la naissance qui est de 31€, j'ai contractualisé en juillet dernier avec le Crédit agricole qui abonde à hauteur de 15€.

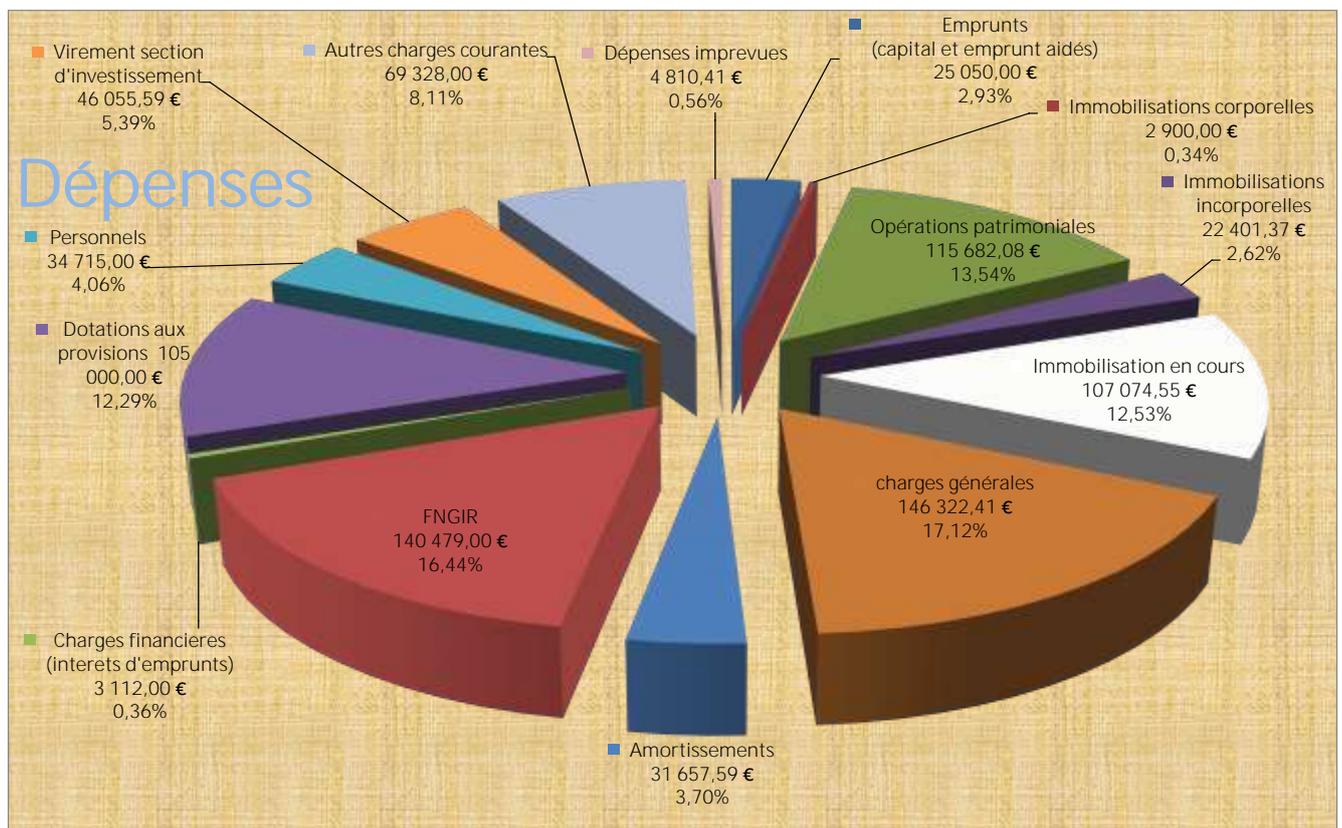
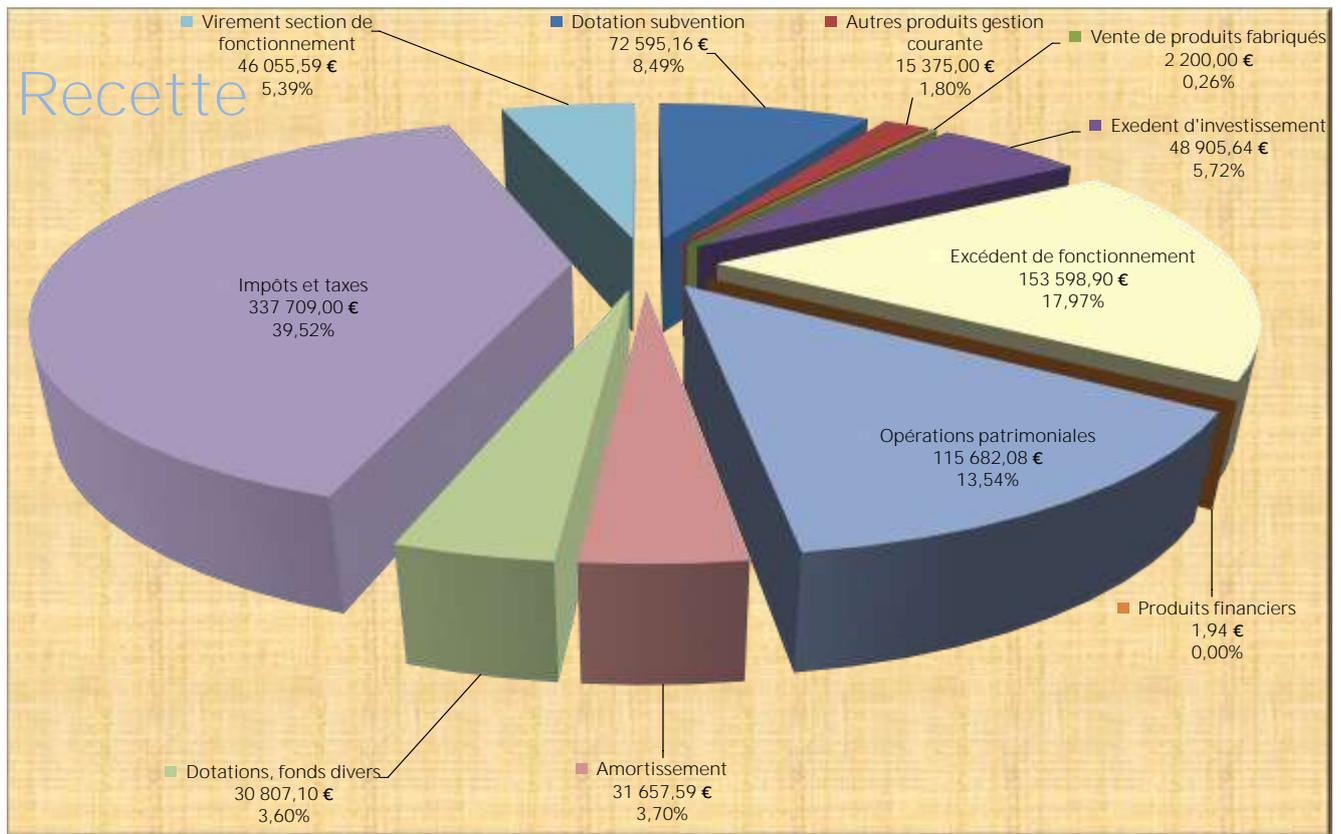
Au nom du conseil municipal et en mon nom je vous présente tous **nos vœux pour 2012** Puisse cette nouvelle année vous apporter, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, joie, bonheur, et réussite.

Bonne découverte du travail de la commission information que je remercie!!!

Jean-Paul Brignoli



Les Finances Communales 2011



JPB/EM /Graph GI

Comprendre ses nouvelles feuilles d'impôts : taxe d'habitation et taxes foncières

La réforme de la taxe professionnelle a également modifié la répartition de la fiscalité directe locale des ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) entre les différentes collectivités territoriales (conseil régional, conseil général, intercommunalité -communautés d'agglomération ou de communes- et communes). Les avis d'imposition que vous allez recevoir seront donc adaptés en conséquence.

Appliquée pour la première fois en 2011

Taxe d'habitation (TH)

L'ancienne part du Département 6,91 % [6,68 % x 1,034 de réduction des frais de gestion] est :

- partagée entre la commune et l'intercommunalité (communauté de communes) par une majoration de droit du taux de TH voté en 2010. Il en est de même pour la réduction des frais de gestion perçus par l'État (1 % au lieu de 4,40 % pour l'habitation principale et 3 % au lieu de 8 % pour une résidence secondaire).
- ou transférée totalement à l'intercommunalité, dans ce cas, une TH de 6,91 % va apparaître dans la colonne "intercommunalité".

Ce transfert entraînerait une variation des abattements (donc de l'impôt), maintenant calculés sur la valeur locative moyenne de chaque commune et communauté au lieu de celle du département (2 476 €) pour l'ex part départementale. C'est pourquoi, le législateur a prévu un dispositif (très compliqué) de correction des abattements. Au final, le taux des abattements inscrits est bien celui voté par la collectivité, par contre, le montant de l'abattement ne correspond pas au taux appliqué à la valeur locative moyenne de la collectivité.

Recherche de l'incidence zéro pour le contribuable

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS					
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	colonne "Département" supprimée
Valeur locative brute	2 852		2 852		
Valeur locative moyenne	1 982		2 630		
A Général à la base					
A Personne(s) à charge					
- Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %		
B pour 1 personne(s)	202		253		
- Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %		
C pour 2 personnes(s)					
D Spécial à la base	5 %		5 %		
E = valeur locative brute					
F - abattements					
Base nette d'imposition	2 850		2 599		
Taux d'imposition 2011	12,52 %		14,75 %		
Cotisations 2011	352		383		
Taux d'imposition 2010 (11)	taux "augmentés" et non ceux réellement votés				
Rappel cotisations 2010					
Variation en valeur (11)					
Variation en pourcentage					
A abattements de référence 2010/2011	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	
- Général à la base					
- Personne(s) à charge (a2)					
- Personne(s) à charge (a3)					
- Spécial à la base					
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011					
	ANNEE 2010	ANNEE 2011	En valeur	En pourcentage	
(a) Cotisations					
(b) Allègements					
(c) = (a) - (b) Somme à payer					
ÉVOLUTION NON INSCRITE CETTE ANNÉE CAR ARTIFICIELLE					
LOCAUX TAXES - NOMBRE					
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VS, revalorisée
Cotisation référence 2000					
					Total des cotisations: 715
					Frais de gestion: 1 % 7
					Prélèvement sur base érivée
					Prélèvement sur résidences secondaires: nouveau 1,5 %
					Plafonnement selon le revenu
					Montant de votre impôt: 722

en l'absence de modification de taux par la collectivité ou d'un changement de votre situation (travaux, charges de famille, revenu fiscal...):
impôt 2011 = impôt 2010 + 2 % (revalorisation légale des valeurs locatives)

Taxes foncières

Transfert de taux entre collectivités sans incidence pour le contribuable

Propriétés bâties

La région ne perçoit plus la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Son ancienne part est transférée au Département (3,63 %). Ce taux, ajouté au taux départemental de 7,4 % et à la réduction des frais de gestion* portent le foncier bâti du Département à 12,83 %.

* réduction des frais de gestion taxes foncières : de 8 % à 3 %, sauf sur la taxe ordures ménagères et sur la taxe pour chambre d'agriculture qui restent à 8 %.

Propriétés non bâties

Les anciennes parts départementale et régionale (perçues sur les terres non agricoles uniquement, les agriculteurs étant exonérés de ces deux parts depuis 1993) sont globalisées sous une nouvelle appellation "taxe additionnelle" dont le taux est figé à 13,17 % [somme des taux 2010 (7,84 % et 4,72 %) x 1,0485 de réduction des frais de gestion]. Son produit est reversé aux communes et communautés dans les mêmes conditions que la part départementale de TH.

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Département :			Commune :			Total des cotisations	
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communauté	Département N	Taxe spéciale d'équipement Ⓞ	Taxe ordures ménagères Ⓞ		
Propriétés bâties	Taux 2010	15,03 %	%	17,20 %	12,83 %		← colonne "Région" supprimée	
	Taux 2011	15,03 %	%	17,20 %	12,83 %			
	Adresse						← taux "corrigé" égal au taux CG + ancien taux CR + réduct. frais gestion (11,03 x 1,0485 = 11,5649) + réduct. frais gestion sur taux moyen pondéré départemental FB communes et communautés (26 x 0,0485 = 1,261)	
	Base	1 426	← moitié de la valeur locative TH →	1 426	1 426			
	Cotisation	214		245	183			
	Adresse						← colonnes "Département" et "Région" remplacées par une seule 'taxe additionnelle'	
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation 2010	216		240	183			← en l'absence de modification de taux par la collectivité ou de changement de situation (travaux, cessions, acquisitions) : impôt 2011 = impôt 2010 ± 2 % ⁽¹⁾ (revalorisation légale des valeurs locatives)
	Cotisation 2011	214		245	183			
Variation en % %	évolution non inscrite cette année car artificielle							
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communauté	Taxe additionnelle Ⓞ	Taxe spéciale d'équipement Ⓞ	Chambre d'agriculture		
Propriétés non bâties	Taux 2010	11,07 %		15,21 %	%	%		
	Taux 2011	11,61 %	← majoration réduction frais gestion x 1,0485 →	15,95 %	13,17 %	%		
	Base terres non agricoles	520		520	520			
	Base terres agricoles							
	Cotisation 2010						130	
Cotisation 2011	37		51	42				
Variation en % %	évolution non inscrite cette année car artificielle							
	Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties			Base de la taxe foncière Ⓞ	Majoration base ter. avant Ⓞ	Catégorie d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »						X		
Base « Collectivités »								
⁽¹⁾ ce pourcentage varie en fonction du taux global (commune et intercommunalité) de FB : s'il est inférieur à 26 % (TMP départemental FB communes et communautés), il augmente. Dans le cas contraire, il baisse (les extrêmes : + 0,3 % et + 8 %, le taux de la TEOM venant minorer ces variations).				Frais de gestion de la faculté directe locale : 3 % 23				
				Dégrèvement « Habitation principale » Ⓞ				
				Dégrèvement « État » Ⓞ				
				Dégrèvement « Collectivités » Ⓞ				
				Montant de votre impôt : 795				

Pour en savoir plus sur la taxe d'habitation et les taxes foncières : qui paie ? pour quels locaux ? les formulaires, les délais, les calculs, les exonérations... www.impots.gouv.fr rubrique PARTICULIERS puis VOS IMPÔTS.

La lettre
du Maire de la Mairie Octobre 2011



Spécial Bulletin Municipal

SUBVENTIONS : votées le 27 janvier 2011

Association des Anciens Combattants d'Omey-Pogny
Association des Anciens Combattants du canton de Marson
FNACA
Association des sclérosés en plaque
UDSPM (Œuvres des Pupilles sapeurs-pompiers)
ACPA (protection des animaux)
Les Amis de nos Eglises
ADMR
Ecole de Musique Intercommunale Marnaise
Amicale des Sapeurs-pompiers d'Omey
Association « Centre Culturel Laïque » d'Omey
Bleuets
Soit un total versé de: 5500 €



LISTE des EMPRUNTS à taux fixe restant dû:

1999-2014 - Rue de la Garenne	7 114.70€
2003-2015 - local technique	11 425.99€
Total des annuités	18 540.75€

Economie dans la dépense communale: une convention a été signée; le premier juillet 2011, avec le directeur du Crédit Agricole de Pogny/Courtsols pour une participation par cette banque à hauteur de 15€ qui sont versés sur un livret avec accord des parents pour la prime à la naissance décidée par vos élus. La commune versera 16€ pour arriver aux 31€ délibérés.



Projets 2012: Finalisation du PAVE

Rénovation et mise aux normes de la salle des fêtes,
Projet d'un nouveau columbarium,
Mise aux normes de la pression et du débit sur circuit communal poteaux incendie,
Achat d'une scène amovible et sonorisation.

Les taux communaux sont restés inchangés par la volonté de vos élus:

TH, (Taxe d'habitation) = taux voté	10,11 / base d'imposition	154 200 produit =	15 590€
TF: (Taxe Foncière Bâti) =	4,68 / base d'imposition =	1 530 000 produit =	71 604€
TF: (Taxe Foncière non Bâti)	12,38 / base d'imposition	10 600 produit =	1 312€
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	9,99 / base:	1 914 000 produit =	191 209€
Produit fiscal attendu de la fiscalité directe locale =			279 715€
Total dotations: (CVAE + IFR+ taxe additionnelle FNB + allocations compensatrice):=			58 485€
Fond national de garantie de ressources déduit par l'Etat au profit du GIR: à soustraire			-140 479€
Produit fiscal restant au budget =			197 721€

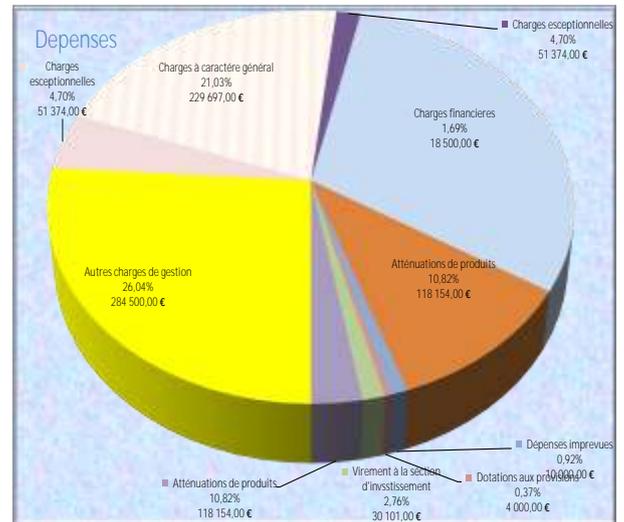
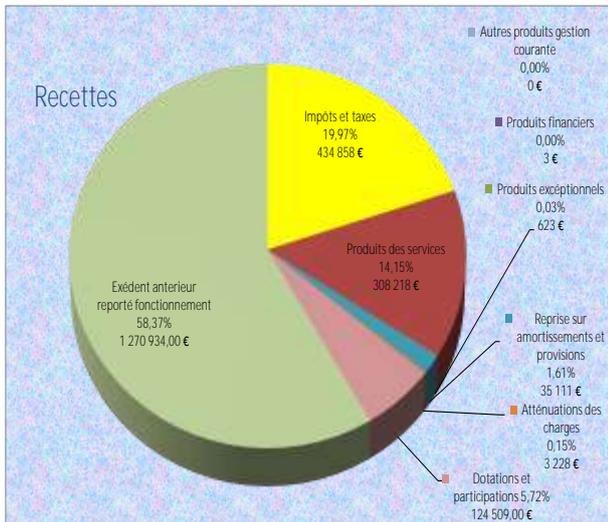
JPB

Communauté de Communes de la Vallée de la Craie

BUDGET PRIMITIF 2011

Répartition par Chapitre

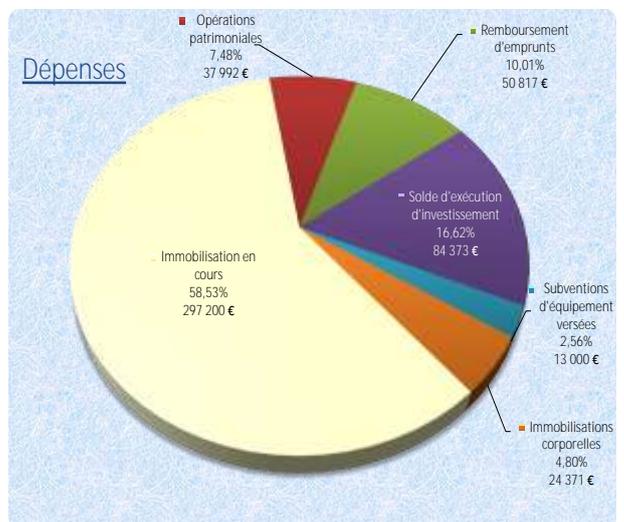
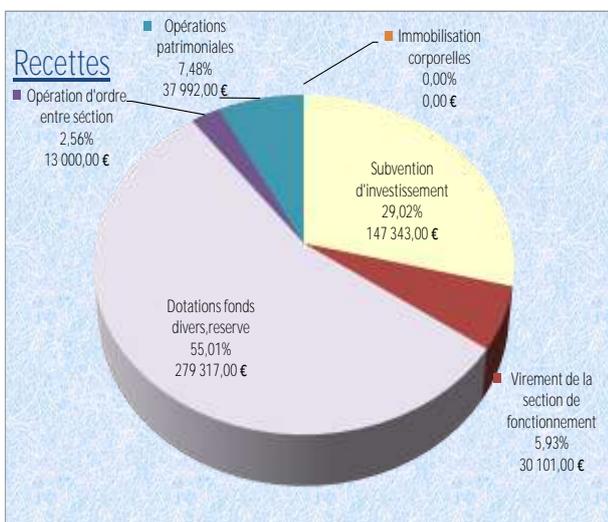
Fonctionnement



Investissement

Répartition budget par chapitre \ investissement–

Répartition budget par chapitre \ investissement– Recette



Source C.C.V.C / Graph GI

Ecole primaire de la vallée de la craie

Chemin des écoliers
51240 Vésigneul sur Marne
tel : 03.26.64.39.68

Horaires et tarifs :

Bus :

Devant la salle des fêtes, place René Fray :
Départ : 8h20
Retour : 16h40

Pour les soucis d'intempérie vous pouvez consulter
le site de la STDM : <http://stdmmarne.fr>



Ecole :



8h40 à 11h50 : l'accueil du matin se fait dans les classes de 8h40 à 8h50 pour les classes de maternelle.

13h10 à 16h20 : l'accueil de l'après midi a lieu dans la cour de 13h10 à 13h20 pour les élèves des cours élémentaires et de 13h10 à 13h30 pour les élèves de maternelle.

Les enfants de la petite section de maternelle sont accompagnés jusqu'au dortoir à 13h10.

Garderie :

De 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h00 1 euro / jour

Etude surveillée :

De 16h30 à 18h00 1 euro / jour

Cantine :

3,50 € le repas



Service périscolaire :

tel : 03.26.67.97.08

Site internet : <http://ccvc.homeip.net>

Mail : ecolevesigneul@wanadoo.fr

Pour inscrire ou désinscrire des services périscolaire.

Pour l'année 2011/2012, il y a actuellement 252 élèves sur 10 classes : 93 en sections maternelles et 159 en cours élémentaires.

- Mme BRODIN petite section de maternelle.
- Mme THIEBLEMONT moyenne section de maternelle.
- Mmes ROBIN & ROSSIGNOL grande section de maternelle.
- Mme HERMANT grande section de maternelle et cours préparatoire.
- M. CAMUS cours préparatoire et cours élémentaire 1er année.
- Mme CHARLIGNY cours élémentaire 1er année.
- Mmes HINSINGER & GAUTHIER cours élémentaire 2ème année.
- Mme FEIXES cours moyen 1 er année.
- M. MATHE cours moyen 1er année et cours moyen 2ème année.
- Mme MOSNIER cours moyen 2ème année.

Cette année, l'école va expérimenter un Espace Numérique de Travail (ENT). ENT est un lieu virtuel regroupant un ensemble de services numériques : ressources pédagogiques numériques, cahier de texte, messagerie électronique... s'adressant aux enseignants, élèves, parents, personnels d'encadrement et collectivités territoriales.

La CCVC va investir dans l'achat d'un tableau numérique interactif (TNI) qui sera placé dans la classe de M. MATHE. Le TNI est un dispositif composé d'un tableau numérique, d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur. Tous les élèves du cycle 3 utiliseront cet outil lors de divers décloisonnements.

Projet et sortie :

- * Décloisonnement art visuel et motricité : classe G.S de Mme HERMANT.
- * Création d'un imagier individuel : classes P.S de Mme BRODIN, M.S de Mme THIEBLEMONT et G.S de Mmes ROBIN et ROSSIGNOL.
- * Dispositif école et cinéma : classes P.S de Mme BRODIN et M.S de Mme THIEBLEMONT : sortie au cinéma Majestic de Châlons en Champagne le 24 /01 /12 pour voir le film « le bonhomme de neige ».
- * Théâtre d'ombres : classes P.S de Mme BRODIN et G.S de Mme THIEBLEMONT.
- * Les écoles qui folkent : classes P.S de Mme THIEBLEMONT et G.S de Mmes ROBIN et ROSSIGNOL.
- * Dispositif école et cinéma sur le thème se déplacer : classes G.S de Mmes ROBIN et ROSSIGNOL, G.S/C.P de Mme HERMANT, C.P/C.E.1 de M. CAMUS et C.E.1 de Mme CHARLIGNY : sorties au Majestic le 8/11/11 « mon voisin Toroto », le 24/03/2012 « le dirigeable volé » et le 27/03/2012 « le mécano générale ».
- * Théâtre et littérature : classes C.P/C.E1 de M. CAMUS et C.E.1 de Mme CHARLIGNY : sortie à la comète à Châlons en Champagne le 10/01/2012 pour assister au spectacle «sur les pas d'Imelda ».
- * Arts visuels et éducation musicale : classes G.S de Mmes ROBIN et ROSSIGNOL, G.S/C.P de Mme HERMANT et C.P/C.E.1 de Mme CHARLIGNY.

* Apprentissage de la natation : du 23/09/2011 au 18/11/2011
classe C.E.2 de Mme HINSINGER et du 25/11/2011 au 27/01/2012 classe C.E.1/C.E.2 de
Mme CHARLIGNY.

* Harmoniser les pratiques de classe en grammaire et en orthographe : classes C.E.2 de
Mmes HINSINGER et GAUTHIER, C.M.1 de Mme FEIXES, C.M.1/C.M.2 de M. MATHE et
C.M.2 de Mme MOSNIER.

* L'art dans sa diversité : classes C.E.2 de Mmes HINSINGER et GAUTHIER, C.M.1 de
Mme FEIXES, C.M.1/C.M.2 de M. MATHE et C.M.2 de Mme MOSNIER : sortie program-
mée pour le spectacle « l'écrit » joué par la compagnie Ubus Théâtre.

* Dispositif école et cinéma : classes de C.E.2 de Mmes HINSINGER et GAUTHIER,
C.M.1 de Mme FEIXES, C.M.1/C.M.2 de M. MATHE et C.M.2 de Mme MOSNIER : sortie
au Majestic le 8/11/2011 « un animal des animaux », le 24/01/2012 « le cheval venu de la
mer » et le 27/03/2012 « King - Kong ».

* Participation au rallye histoire des arts : classe de C.M.2 de Mme MOSNIER, rallye déjà
organisé l'an passé, la classe de Mme MOSNIER est arrivée 2ème.

* Mme HINSINGER travaille avec une enseignante d'une école située au pays de Galles
sur les objectifs et les modalités des échanges pour 2 classes du cycle 3.

* Dans le cadre d'une liaison C.M.2/6ème dans le domaine des sciences, les C.M.2 de
Mme MOSNIER et M. MATHE pourraient se rendre trois fois au collège Jean Moulin.

Manifestations à venir:

Le 23/03/2012 carnaval de l'école.

Le 30/06/2012 kermesse (sous réserve)

Vacances scolaires:

Pour les vacances de la Toussaint la rentrée a eu lieu le mercredi 2
novembre 2011 en contrepartie le vendredi 18 mai 2012 sera va-
qué.

Hiver : du vendredi 24 février 2012 au soir au lundi 12 mars 2012
au matin.

Printemps : du vendredi 20 avril 2012 au soir au mercredi 9 mai
2012 au matin au lieu du lundi 7 mai qui sera vaqué.

Été : jeudi 5 juillet 2012 au soir.



3 élèves d'Omev ont reçu le dictionnaire pour le passage en 6ème
Martin PERNEL, Nicolas LESAIN et Briac KOENIG.

Bonne année scolaire à tous.



De gauche a droite

Mr le Maire J-P Brignoli
Nicolas Lesaint
Martin Pernel
Briac Koenig



Les élèves primés et les élus
de la C.C.V.C



SK Photos GI

- La Vie Associative -

Centre Culturel Laïque -

Retro sur les activités 2011

Galette des Rois 14 Janvier 2011



Une trentaine de personnes étaient réunies pour déguster la galette, rejointes cette année par les enfants du ping-pong.



Bourse aux capsules 6 février 2011

Une première ! **Très peu d'exposants et de visiteurs, mais ceux qui étaient présents ont pu malgré tout faire de bons échanges.**

Soirée dansante 12 février 2011

Choucroute au menu, musique à gogo, les 72 personnes venues se divertir ont été ravies de cette soirée.



Mer de Sable 28 mai 2011

Une journée à Ermenonville gratuite pour les enfants d'Omey de 0 à 15 ans, avec transport en bus. 34 personnes ont passé une agréable journée sous un soleil radieux. Seulement 6 enfants étaient inscrits, ce qui est bien dommage.



Rallye automobile 13 juin 2011



11 voitures inscrites, convivialité garantie **autour d'une journée de plaisir**, malgré les énigmes **cas-tête de l'itinéraire** préparé par Jean-Claude



et Jean-Marc. Au retour un barbecue attendait les participants avec 36 personnes **autour de la table. Deuxième l'an passé, 1ers cette année, Herbert et Virginie vont nous préparer un parcours pour 2012.**

Concours de pétanque 23 juillet 2011



La pluie est venue quelque peu bouleverser cet après-midi mais les 24 équipes ne se sont pas découragées pour autant. Le concours a été remporté par **Laurent et Yves**



Ouverture d'une section informatique 10 octobre 2011

Début octobre une section informatique a vu le jour avec 32 participants, le lundi initiation et le jeudi photo vidéo.

Souhaitons lui longue vie. Elle est menée par Gérald Inns et Claude Prigent qui se sont entourés de 7 animateurs pour pouvoir donner des cours dans de bonnes conditions.

Groupe Premier pas



MO. Photos MO et GI

Groupe Photo



Soirée Couscous 22 octobre 2011

64 personnes se sont régalées avec un couscous cuisiné par le Restaurant Les Tilleuls de Vitry-la-Ville et ont dansé jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance chaleureuse.



Halloween 31 octobre 2011

C'est à 18h00 que le rendez-vous était donné aux enfants pour aller frapper aux portes du village et remplir leurs besaces



de bonbons. Les habitants n'avaient pas d'autres choix que de répondre à leur demande afin de conjurer le mauvais sort. Puis ils sont venus se réchauffer à la salle des

Belote du 5 Novembre 2011



16 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur au cours de cet après-midi. Le podium final a été : Didier et Michel à la 1^{ère} place avec un total de 7498pts ont gagné un carton de 6 blles de champagne chacun, 2^{èmes} Jean-Marc et Pierre 7045pts ont gagné un

jambon cru chacun puis à la 3^{ème} place Pascal et Mario avec 6930pts sont repartis avec un ensemble de sauteuses chacun.



Beujolais 19 novembre 2011

Les habitants du village et leurs amis, 36 au total, étaient réunis pour déguster le beujolais nouveau



(avec modération) accompagné de charcuterie, salade, fromage et café. Détente et bonne humeur étaient également au menu (sans modération).



Marché de Noël à Metz 26 novembre 2011



Une journée à Metz avec le matin visite du Centre Pompidou et **Marché de Noël l'après-midi**. Marché artisanal, marché des traditions et vin chaud pour se réchauffer, on pouvait trouver de tout pour tous.



Les organisateurs de la section Ping-pong, **Denis Pernel et Fabrice Gauvain** n'ont pas souhaité renouveler cette section pour la saison 2011/2012.

Il est dommage de créer une section et de ne pas la faire perdurer.

De nombreuses activités sont prévues pour 2012, consultez le calendrier à la fin du **bulletin municipal et réservez ces dates dès aujourd'hui**.

MO

- INFO 18 POMPIERS D'OMEY -

La vie du Centre de Première Intervention d'Omey et de son Amicale



Allo 18!

Le C.P.I. (corps de première intervention), cherche toujours des recrues car son effectif à l'image des sapeurs pompiers volontaires français diminue.

Nous sommes heureux de compter un nouveau volontaire, le sapeur Jean-Baptiste Maitrot qui a rejoint les rangs lors de la réunion du comité consultatif des sapeurs pompiers d'octobre dernier.

Déjà félicitation pour son dévouement et son engagement dans ce but communautaire, ce qui porte actuellement l'effectif à six hommes. Nous sommes encore loin des douze sapeurs requis pour un C.P.I. ! La contribution au contingent incendie appelé par le S.D.I.S est de 7580,31€ soit une hausse de 386,79€ à inscrire en dépense obligatoire de fonctionnement au budget primitif de 2012 **JP.B**

Cette année 2011 a vu une fois encore le départ d'un camarade sapeur, également conseiller municipal, Franck Gehin qui a quitté récemment notre commune pour des raisons professionnelles.

Une nouvelle incorporation a eu lieu durant l'été avec l'arrivée de Jean-Baptiste Maitrot, récemment installé dans notre commune en lieu et place de la famille Couvert. Souhaitons à Franck et à sa famille une bonne continuation dans leur région. Souhaitons également à Jean-Baptiste de reprendre le flambeau avec force et détermination.

Le CPI d'Omey a réalisé quelques interventions (destruction d'essaims, secours à personnes) en plus de nos manœuvres habituelles et de l'encadrement du défilé d'Halloween dans les rues du village.

Si l'expérience du vide-grenier de 2010 n'a pas été réitérée en 2011 sachez qu'elle sera poursuivie fin avril 2012 avec la collaboration du CCL d'Omey et des adjoints Evelyne Valentin et Gérald Inns.

Notre Sainte-barbe, organisée par l'Amicale, a été fêtée le deuxième samedi de décembre en présence d'une assemblée plus nombreuse que l'an passé.

Le corps des sapeurs-pompiers d'Omey vous souhaite une année 2012 riche en santé et en satisfaction. **FG**



- Les activités communales -

Repas des aînés: 3 Juillet 2011



De gauche à droite les Doyennes et Doyens à l'honneur entourés d'élus.
Doyenne: Nina VALENTIN et vice doyenne: Anne-Marie LESAINTE.
Doyen: Jacques Brignoli et vice doyen: Louis Hance.



8 mai

Fête de la victoire

Les corps constitués et la population se dirigent vers le monument aux morts près de la mairie pour la cérémonie de souvenir avec Gaëtan Géhin porteur de la gerbe communale à déposer. Vous pouvez consulter l'album de photos sur le site d'Omey.

Festivités du 14 Juillet

Recueillement et devoir de mémoire

Devant le monument aux morts, en présence des Anciens combattants, du porte-drapeau, des sapeurs pompiers, de la jeunesse et de la population, M. le Maire rappela les acquis que nous devons à cette période de l'histoire et il rendit hommages aux cinq soldats français tués la veille en Afghanistan.

Une minute de recueillement, un dépôt de gerbe et la Marseillaise clôtura cette cérémonie.

JP.B



La chasse aux œufs de Pâques



La Cloche de Pâques nous a encore fait la joie (surtout aux enfants) de déposer un grand nombre de chocolats dans la cour de l'ancienne école d'Omey. Les enfants ont couru dans tous les sens afin de ramasser un maximum d'œufs, un partage équitable a été fait par la suite et d'autres surprises gourmandes les attendaient dans une ancienne classe.

Noël



Le père-Noël est une nouvelle fois venu rendre visite aux enfants d'Omey, malgré la tempête Joachim, il était un peu embêté car avec le vent ses lutins s'étaient perdus, il a demandé aux enfants qui les voyaient de leur dire de vite rentrer à la maison. Il a offert tous ses cadeaux et des bonbons, nos petits anges étaient ravis.



-Infos diverses et vie pratique-

8 janvier 2011 Vœux du Maire, diplômes et médaille.

Les membres du conseil municipal et Monsieur le Maire avaient convié à la salle des fêtes les habitants pour la nouvelle année. Depuis l'élection du **Maire Jean-Paul Brignoli** en 1998, ce rendez-vous est devenu incontournable pour la population qui assidûment vient écouter les vœux des différentes personnalités. M. le Maire, ce 8 janvier, reçu, la **Sénatrice Mireille Oudit**, le **Conseiller Général Hubert Arrouart**, le **Président de la Communauté de Commune de la Vallée de la Craie René Schuller**. Etaient aussi présents le **directeur de la société Omya Stéphane Favergeon**, l'**Abbé Grégoire Herman**, le **Capitaine Grenon** et l'**Adjudant Legris** représentant la **Gendarmerie National**, le **sapeur Fabrice Gauvain**, chef du **C.P.I. Omey** et les **présidents des associations**.



Vœux du Conseiller Général Hubert Arrouart



Evelyne Valentin remettant les diplômes et cadeau pour le fleurissement à Maryse Patat et Michel Conroy...



Vœux du Maire en présence des élus cités ci-dessus



Le verre de l'amitié servi par les conseillers fut partagé par tous pendant qu'un diaporama préparé par Gérard Inns, retraçant les événements de l'année écoulée ainsi que des vues récentes de la commune très enneigées, était projeté.

DECES



Monsieur Joël AESCHBACH, technicien automobile à Saint-Memmie, habitant d'Omey depuis 1988 a été sapeur pompier de 1999 à 2005, s'est dévoué sans compter pour l'équipe de football du C.C.L. qu'il relança. Il était également trésorier de l'association Centre Culturel Laïque. Naturellement Joël s'engagea dans la vie municipale et il est élu le 8 mars 2008.

Son décès brutal à son domicile le 23 février 2011 à 55 ans nous a tous plongé dans la consternation. Merci à toi Joël pour ton dévouement au service d'Omey.

A sa compagne, ses enfants et à toute la famille, les membres du conseil et moi même renouvelons nos bien sincères condoléances. JPB.

Médailles communales et honorariat

Conformément au Code des Communes, articles L 416-1, R 411-41 à R 411-53, deux personnes ont été honorées cette année pour avoir manifesté une compétence professionnelle et un dévouement constant au service de la commune, personnes –selon ledit code- ayant mené une vie parfaitement honorable, exempte de toute condamnation pénale grave. Leur loyalisme patriotique étant au-dessus de tout soupçon. Les dossiers ont été instruits par l'adjointe Evelyne Valentin.

Les récipiendaires sont -ou ont été- titulaires de mandats électifs de la commune. Il existe différents échelons de la médaille selon la durée des services effectués. :

- l'échelon « argent » peut être décerné après 20 années de services
- l'échelon « vermeil » après 30 années de services
- l'échelon « or » après 35 années de services.

Dans ces cas d'espèce, la durée des mandats électifs a été prise en compte ainsi que le temps passé sous les drapeaux soit au titre du service national soit au titre de la guerre 1939-1945.

EV

Janvier 2011 :

Lors des vœux du Maire présentés début janvier 2011, **M. Jean-Paul Brignoli**, maire en exercice, a reçu des mains de Mme OUDIT, sénatrice de la Marne et en présence de nombreuses personnalités, la **médaille d'honneur communale échelon vermeil** ainsi qu'un diplôme délivré par M. le Préfet.

Elu conseiller municipal en mars 1977, il est devenu adjoint en mars 1995 et élu maire le 5 juin 1998, poste qu'il occupe toujours aujourd'hui, soit 33 ans et 9 mois de volontariat pour le Service Public. A ces années il convient d'ajouter un an sous les drapeaux. M. Brignoli comptabilisait au 1/1/2011 : 34 ans et 9 mois pour obtenir cette distinction. En 2012 il sera proposé pour la remise de la médaille « échelon or ».

Outre les affaires courantes communales, il s'est fortement impliqué dans de lourdes formations lui permettant d'acquérir de bonnes connaissances en matière de finances publiques. Il a suivi plus particulièrement des dossiers permettant la reconstruction du service municipal de la mairie, en embauchant Emmanuelle Mas comme secrétaire et en organisant, avec les cinq conseillers restant élus, de nouvelles élections municipales. Sitôt élu Maire, il a recherché des subventions et lancé la réalisation de la rue de la garenne. Dès 1999 il conduit -aidé de la secrétaire-, le recensement de la population. La tempête de décembre 1999 accentue son implication afin de réparer les dégâts sur les bâtiments communaux. Cette tempête accentue aussi les dépenses.

Sergent Chef de Corps des pompiers du C. P. I. d'Omev, il organise les secours pour l'assistance des personnes et des biens. En mars 1991 étant Chef de Corps des sapeurs pompiers, il crée l'amicale des sapeurs pompiers, est élu Président et dépose les statuts qui régissent aujourd'hui cette entité.

Puis les dossiers affluent: en 2002, lancement des travaux du local technique et le réaménagement du local pompiers avec kitchenette, douche, WC et salle de réunion. Il conduit dans la foulée le projet du parking rue Georges Brassens et de la rue Gilbert Lebonvallet travaux payés en grande partie par la subvention d'amendes de police ce qui a eu comme effet de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables du village.

En 2004, il mobilise son conseil municipal pour modifier rapidement le plan d'occupation des sols pour accepter l'élévation d'une éolienne qui aujourd'hui amène des revenus non négligeables au budget communal annuel. En 2005, c'est la rénovation totale de l'église Saint Pierre Saint Paul et la réception avec les financeurs (L'Etat représenté par le Préfet, le Député et Président des Amis des église Bruno Bourg Broc, le Président du département de la Marne René Paul Savary).

Puis dans la foulée: l'étude et la réalisation de l'impasse du château et du cheminement pour handicapés régulièrement utilisé à ce jour. Avec son conseil, il souhaite que les nouvelles technologies informatiques soient développées à la mairie, le photocopieur couleur permet la diffusion autonome des présents bulletins, et grâce à son adjoint Gérald Inns. la commune est dotée d'un site internet vivant, ce qui permet une rapide diffusion de l'information sans rétention. Enfin, après avoir su mobiliser les conseillers municipaux successifs l'actif communal est en augmentation' soit pour avoir mis en location des biens acquis, soit par échanges (maison) ou par achats de terrains (Terrain de l'abris bus, délaissés de l'ancienne RN44)

Mireille Oudit, Sénatrice a dit pour clore son discours: « *Ma foi Jean-Paul tu fais partie de ces hommes qui ne font pas partie de l'élite de la nation mais se dévouent pour leur village sans compter, tu sais dire non lorsqu'il le faut malgré la sanction que tu connais du dos tourné ou de la jalousie que cela suscite, mais égal à toi-même dans la droiture que l'on te connaît c'est sans doute pour cela que l'on te respecte et que tu es aimé.*

Tu gardes en toi la satisfaction d'avoir, pendant toutes ces années rendu services à ton prochain, à tes voisins, à tes concitoyens ».

JPB



Février 2011 :

Courant février 2001, la municipalité décidait d'honorer **M. Jean Perrault** ancien maire d'Omey en présence de M. Detraigne, Sénateur et Président de l'Amicale des Maires du département de la Marne qui a indiqué être toujours très heureux de remettre la **médaille d'honneur communale**, et qui plus est : celle de **l'échelon or**, car tenir le rôle du maire est un vrai sacerdoce. Il a souligné que l'intérêt général oblige le maire à mettre sur un pied d'égalité tous les citoyens.

Domicilié à Omey depuis 1952, Monsieur Perrault a été élu conseiller municipal en mars 1959, il est devenu adjoint en mars 1971, et 1^{er} adjoint en mars 1977. Elu maire en mars 1983, il démissionnera de ce poste le 7 avril 1998 : soit 39 ans et 3 mois de volontariat pour le Service Public. A ces années il convient d'ajouter 3 ans et 3 mois de services militaires -qui méritent d'être détaillés car c'est une partie de l'histoire- soit un total de 42 ans et 6 mois au service d'autrui.

M. Detraigne a rappelé les dossiers importants menés par M. Perrault, à savoir :

Adhésion de la commune dans différentes structures tel le SIVOM de Marson

Construction de la salle des fêtes avec l'équipe communale

Réfection et agrandissement de la Mairie.

Mise en place du regroupement scolaire avec la commune de Pogny

Mise en place de l'intercommunalité pour intégrer Omey dans la communauté de communes de la vallée de la craie, et M. le Sénateur a rappelé que ce lourd dossier est toujours d'actualité brûlante en 2011.

Puis Il a fait l'éloge du mandat de maire : il n'y a pas plus beau mandat que celui-ci et le mot dévouement n'est pas rien.

Puis M. Bourg-Broc, Député-maire de Châlons-en-Champagne, lui a remis le titre de **maire honoraire**. De nombreux invités ont répondu « présent » pour l'occasion : Cette distinction n'est possible qu'après 18 années de vie municipale dans une même commune. L'article L 2122. 35 du Code Général des Collectivités Territoriales définit l'Honorariat comme étant une « Distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat.

« Tout vient à point qui sait attendre », a annoncé M. Bourg-Broc en rappelant qu'il a souvent vu M. Perrault en réunion à ses côtés et que cette reconnaissance était fortement méritée.

L'histoire ... M. Perrault a été affecté aux 9e Dragons à Eprenay le 1^{er} septembre 1944 puis -à sa demande- il s'est enrôlé pour partir en Indochine le 4 novembre 1945 d'où il reviendra le 22 novembre 1947. Il a reçu la croix du combattant en 1989, et le 8 mai 2010 le diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945.

Durant la seconde guerre mondiale, fin 1943, il a rejoint le Maquis du département de l'Ain où il a œuvré jusqu'en mars 1944. De retour dans la Marne, il a rejoint un groupe de résistants d'Orbais l'Abbaye où, en août 1944, il a aidé un soldat américain nommé Franc Schaeffer à fuir les Allemands.

D'ailleurs, en juillet 2005, il a eu la surprise de recevoir un courrier et un livre traduit et intitulé « ceci est mon histoire » écrit par ...Franc Schaeffer lequel l'assure de toute sa gratitude, M. Perrault est nommé dans cet ouvrage. D'ailleurs cette année -en juillet 2011- sa surprise a été sans nom : puisque c'est le neveu de M. Schaeffer qui s'est déplacé d'outre Atlantique pour venir le rencontrer jusqu'à Omey et se souvenir.

La municipalité d'Omey renouvelle toutes ses félicitations à ses deux Maires médaillés.

E.V.

Les rues du village : seconde partie

Les rues du village portent pour certaines, des noms de personnages ou de lieux historiques. Pourquoi ?

Rue Jean Jaurès .



Jean Jaurès, à l'état civil Auguste Marie Joseph Jean Léon Jaurès, est né à Labruguière dans le Tarn, en 1859 mais il a été déclaré à Castres. Son père, Jules, est négociant d'une petite exploitation agricole de six hectares dans laquelle Jean passe son enfance et son adolescence jusqu'à l'âge de dix sept ans. C'est une époque où il connaît, non pas la misère, mais peut-être une certaine gêne où il se sent proche du peuple. Sa mère, Adélaïde Barbaza, s'occupe de l'éducation de ses deux enfants : Jean l'aîné, et Louis futur amiral et député républicain-socialiste.

Brillant élève, Jean Jaurès a un palmarès très fourni : 1^{er} reçu à l'École normale supérieure en philosophie en 1878, en 1881 il est classé 3^e à l'agrégation de philosophie. Il devient professeur, et maître de conférence professeur.

En 1886, il se marie avec Louise Bois, fille d'un marchand de fromages en gros d'Albi, avec qui il a Madeleine en 1889 et Louis en 1898

A 25 ans il entre en politique, il siège à l'assemblée nationale parmi les républicains où il soutient Jules Ferry. Il n'est pas réélu en 1889 et redevient professeur.

Jean Jaurès devient conseiller municipal sur les listes radicales-socialistes, puis maire adjoint à l'instruction publique de Toulouse de 1890 à 1893. Il évolue vers le socialisme jusqu'à la grève des mineurs de Carmaux due au licenciement de Jean-Baptiste Calvignac, ouvrier mineur, leader syndical et socialiste qui venait d'être élu maire de Carmaux le 15 mai 1892. Ce licenciement dû aux absences liées à des obligations d'élu est considéré par les mineurs comme une remise en cause du suffrage universel et des droits réels de la classe ouvrière à s'exprimer en politique.

Jean Jaurès soutient cette grève et accuse la République d'être aux mains de députés et ministres capitalistes favorisant la finance et l'industrie aux dépens du respect des personnes.

Il est désigné par les ouvriers du bassin pour les représenter à la Chambre. Il est élu le 8 janvier 1893 comme socialiste indépendant malgré les votes ruraux de la circonscription.

Surtout, Jaurès se lance dans une incessante défense des ouvriers en lutte. En 1898, il est battu par le marquis de Solages et perd donc son mandat de député.

C'est avec l'affaire Dreyfus que Jaurès rentre pleinement dans l'histoire et devient un homme politique à l'influence nationale : au début Jaurès est convaincu de la culpabilité du capitaine et Jaurès utilise même la sentence de déportation, qu'il juge clémente, pour dénoncer l'incohérence de la justice militaire dans un discours à l'assemblée. Face à la campagne de révision, Jaurès reste en retrait. Mais, en 1898 le texte « J'accuse » de Zola convainc Jean Jaurès de l'innocence de Dreyfus. Il s'engage alors avec passion dans la défense de Dreyfus. Pour lui, l'affaire est non seulement un problème de justice individuelle, mais surtout de respect de l'humanité elle-même. En effet, elle pose le problème du mensonge et de l'arbitraire des grandes institutions, notamment de l'armée qui entend avoir une "justice" séparée.

Il s'oppose alors à d'autres socialistes, dont Jules Guesde. Mais pour Jaurès, l'accablement de malheurs et d'injustices dont Dreyfus est victime font de lui un homme qui souffre des persécutions de la caste militaire.

L'installation de la Verrerie ouvrière à Albi et son ardente défense de Dreyfus ont provoqué sa défaite aux élections de 1898, Jaurès se consacre au journalisme et devient co-directeur de *La petite république* un journal socialiste républicain.

Jean Jaurès participe en 1902 à la fondation du Parti socialiste français. Il parvient à reconquérir le siège de député de Carmaux qu'il conserve d'ailleurs jusqu'à sa mort. Son talent d'orateur lui permet de devenir le porte-parole du petit groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Du fait de la lenteur des réformes sociales, Jaurès, vice-président de la chambre depuis 1902 n'est pas réélu en 1904. En 1905, il participe à la rédaction de la loi de séparation des Églises et de l'État .

Il fonde le quotidien L'Humanité en 1904 qu'il dirige jusqu'à sa mort. Puis il partage la direction de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) qui fait sien le constat de la lutte des classes. En 1914, la SFIO rassemble 17% des voix et obtient 101 sièges de députés.

Durant les 10 dernières années de sa vie Jaurès lutte contre la venue de la guerre. Il est très préoccupé et inquiet face à la montée des nationalismes et par les rivalités entre les grandes puissances. Sa proposition de loi en 1910 est consacrée à l'armée nouvelle dans laquelle il préconise une organisation de la *Défense nationale* fondée sur la préparation militaire de l'ensemble de la Nation. Il mène une vigoureuse campagne contre la Loi des trois ans de service militaire, défendue ardemment par le député Émile Driant. La loi est votée en 1913 malgré le rassemblement du Pré-Saint-Gervais le 25 mai 1913 où Jaurès fait un discours devant 150 000 personnes.

L'année 1914 semble relancer les espoirs de paix : la guerre dans les Balkans est finie, les élections en France sont un succès pour les socialistes. Mais l'attentat de Sarajevo le 28 juin 1914 et l'ultimatum autrichien à la Serbie du 23 juillet 1914 relancent les tensions entre les grandes puissances.

Jaurès tente d'infléchir dans un sens favorable à la paix la politique gouvernementale. Il rappelle le mot d'ordre de grève générale décidé par l'Internationale ouvrière en cas de déclenchement de la guerre.

Jean Jaurès est haï des nationalistes. Le 31 juillet 1914, sortant de son travail à L'Humanité, Jaurès se rend au Café du Croissant où il est assassiné par Raoul Villain, un étudiant nationaliste.

Cet assassinat facilite le ralliement de la gauche, y compris beaucoup de socialistes qui hésitaient, à l'« Union sacrée ». La grève générale n'est pas déclarée.

Le 29 mars 1919, le meurtrier de Jaurès sera acquitté dans un contexte de fort nationalisme.

Rue Simone Veil



Simone Veil, de son nom de jeune fille Jacob, est née le 13 juillet 1927 à Nice (Alpes-Martimes) est une femme politique française.. Rescapée de la Shoah, elle fait carrière dans la magistrature jusqu'à sa nomination comme ministre de la Santé, en 1974. À ce poste, elle fait notamment adopter la « loi Veil », promulguée le 17 janvier 1975 et qui autorise l'avortement en France. Elle est à ce jour membre de l'Académie française. En 2010 elle est la

Simone Jacob est la benjamine d'une famille de quatre enfants. Son père est architecte tandis que sa mère s'occupe des enfants, ainsi que d'autres dont les parents connaissent de grandes difficultés financières en raison de la crise économique des années 1930.

En 1939, elle est en classe de 4^e à Nice. L'année suivante, les enfants Jacob sont envoyés près de Carcassonne où ils séjournent en compagnie d'un oncle et d'une tante. De retour à Nice, la famille subit la ségrégation progressive des lois anti-juives. Les enfants participent activement aux activités des scouts et des éclaireuses. Le danger grandit à partir de septembre 1943, date de la prise de contrôle par l'occupant allemand en remplacement des Italiens.

En mars 1944, elle passe son bac. A 16 ans, Simone Jacob qui se fait appeler Simone Jacquier, est arrêtée à Nice. Elle est emmenée à l'hôtel Excelsior, qui sert de lieu de regroupement des juifs arrêtés avant leur déportation vers l'Allemagne. Sa famille est arrêté par la Gestapo.

Simone transite par le camp de Drancy, son frère et son père sont déportés en Lituanie . Simone ne les a jamais revus. 2 semaines après leur arrestation, Simone, sa mère et sa sœur Madeleine sont envoyées de Drancy vers le camp d'Auschwitz. Un prisonnier parlant français lui conseille de dire avoir plus de 18 ans pour passer la sélection et éviter l'extermination. Elle reçoit le matricule 78651 qui est tatoué sur le bras. Le travail forcé consiste alors à « décharger des camions avec d'énormes pierres » et « à creuser des tranchées et aplanir le sol ».

En juillet 1944 avec sa mère et sa sœur, elle est transférée à cinq kilomètres de Birkenau. Peu avant la libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier 1945 les Allemands emmènent leurs prisonniers jusqu'au camp de Bergen-Belsen où elle travaille à la cuisine. Sa mère meurt du typhus le 15 mars 1945. Sa sœur Madeleine, atteinte également, est sauvée de justesse grâce à l'arrivée des Alliés. Simone, Madeleine et son autre sœur Denise (engagée dans la Résistance) sont les trois survivantes de leur famille.

La veille de son arrestation, elle s'était inscrite en 1945 à la faculté de droit et à l'Institut d'études politiques de Paris où elle rencontre son mari Antoine, futur inspecteur des Finances. Ils ont trois fils : Jean avocat d'affaires né en 1947, Claude-Nicolas né en 1948, et Pierre-François en 1954. Munie de sa licence et de son diplôme de l'IEP, elle renonce à la carrière d'avocate et entre dans la magistrature, où elle mène sa carrière jusqu'en 1974.

Sous la présidence de V. Giscard d'Estaing, elle est nommée ministre de la Santé dans le poste qu'elle conserve jusqu'en juillet 1979. Elle fait adopter le projet de loi sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse.) qui entre en vigueur le 17 janvier 1975. Ce combat lui vaut des attaques et des menaces de la part de l'extrême-droite et même d'une partie de la droite traditionnelle.

Le 17 juillet 1979, elle est élue au second tour première présidente du Parlement européen, poste qu'elle occupera jusqu'au début de l'année 1982 (accord tacite entre les groupes de présidence « tournante » à mi-mandat).

Début 1990, elle qualifie d'« inadmissible » la création de fichiers informatisés de la police décidée par le gouvernement Michel Rocard. Le projet est retiré en mars 1990.

Sous Édouard Balladur, Simone Veil est nommée ministre d'État en mars 1983, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville. Elle quitte le gouvernement suite à la victoire de Jacques Chirac.

Membre du Conseil Constitutionnel de mars 1988 à mars 2007, elle sort de son devoir de réserve pour appeler à voter « oui » au référendum de 2005 sur la Constitution européenne.

Le 8 mars 2007, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la Femme, elle annonce sa décision de soutenir N. Sarkozy à l'élection présidentielle de 2007. Toutefois, cela ne l'empêche pas de garder sa liberté de jugement et, à l'annonce de la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale par le candidat de l'UMP au cas où il serait élu, elle répond qu'elle aurait préféré un ministère « de l'Immigration et de l'Intégration ».

Forte de sa qualité de présidente d'honneur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, Simone Veil s'oppose, le 15 février 2008, à l'idée de confier la mémoire d'un enfant juif de France mort dans la shoah à chaque élève de CM2 : « C'est inimaginable, insoutenable, dramatique et, surtout, injuste ».

Le 1^{er} janvier 2009, elle a été promue directement à la distinction de Grand officier de la Légion d'honneur. Une autre reconnaissance de son action publique est son élection parmi les « Immortels ». Le 9 octobre 2008, Simone Veil présente sa candidature à l'Académie Française au fauteuil de Pierre Messmer. Le 20 novembre 2008, elle est élue au premier tour de scrutin par 22 voix sur 29 (5 blancs, 2 marqués d'une croix).

Simone Veil est reçue sous la Coupole le 18 mars 2010, en présence du président de la République N. Sarkozy, protecteur de l'Académie, et de ses prédécesseurs V. Giscard d'Estaing (membre de l'Académie française depuis 2003) et J. Chirac. Sur son épée d'Immortelle est gravé le numéro matricule qui avait été inscrit sur son bras à Auschwitz (78651), ainsi que: « liberté, égalité, fraternité » et « unis dans la diversité »



E.V / Photo Fond: G.I

Rue Paul Langevin



Paul Langevin, physicien français, est né à Paris le 23 janvier 1872 dans une famille républicaine et décédé dans cette même ville le 19 décembre 1946. Il se distingue dès l'école primaire comme un élève extraordinairement doué. A 16 ans il entre à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (aujourd'hui ESPCI Paris Tech) où il suit les cours de Pierre Curie. C'est sur les conseils de ce dernier qu'il s'oriente vers la recherche et l'enseignement plutôt que vers une carrière d'ingénieur. En 1894, il est reçu premier à l'École normale supérieure et à la sortie de l'école, en 1897, une bourse lui permet d'aller travailler un an au Cavendish Laboratory de Cambridge, prestigieux laboratoire foyer de la physique moderne

Il prépare sa thèse de doctorat au Laboratoire d'enseignement de la physique de la Faculté des sciences de Paris et devient docteur ès sciences en 1902.

En 1904, il participe, avec Henri Poincaré, au congrès international de Saint-Louis, où il fait un rapport sur la physique des électrons. En 1905, il fait des expériences sur les ions de l'atmosphère depuis la Tour Eiffel et à l'Observatoire du Pic du Midi. Il succède à Pierre Curie au poste de professeur d'électricité générale de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris en 1905 et devient directeur des études de Albin Haller. Il lui succède au poste de directeur de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris en 1925, poste qu'il conservera jusqu'à sa mort.

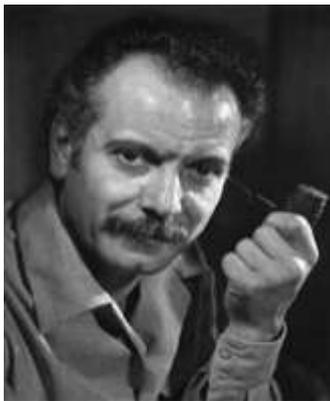
Il devient l'ami des Curie, de Jean Perrin, physicien, et d'Émile Borel. Bien qu'il soit marié, il a une brève liaison avec Marie Curie, alors veuve, révélée par la presse en 1911.

Il est lauréat de la médaille Hughes en 1915. À partir de 1920, il dirige le Journal de Physique et du Radium.

Il est nommé professeur de physique générale et expérimentale au Collège de France en 1909. Ses travaux sur le magnétisme lui valent la médaille Copley en 1940. À cause de ses opinions anti-fascistes, il est incarcéré le 30 octobre 1940 par la Gestapo à la prison de la Santé. Il est libéré quarante jours plus tard et assigné à résidence à Troyes, qu'il quitte clandestinement en mai 1944 pour rejoindre la Suisse. Sa fille Hélène Langevin, mariée à un résistant, Jacques Solomon, est déportée à Auschwitz en 1943 (elle y survit). Jacques Solomon est fusillé au Mont-Valérien le 23 mai 1942. Paul Langevin adhéra dans la clandestinité au Parti communiste français et fit partie du Comité parisien de la Libération. Il est libéré en septembre 1944 et revient assurer la direction de l'ESPCI jusqu'à son décès le 19 décembre 1946. Ses cendres ont été transférées au Panthéon de Paris en 1948.

Paul Langevin fut également Radioamateur sous l'indicatif : F3ST de 1938 à Septembre 1939.

Rue Georges Brassens



Poète auteur-compositeur-interprète français Georges Charles Brassens est né le 22 octobre 1921 dans un quartier populaire du port de Cette (le nom de la ville ne sera orthographié Sète qu'en 1928).

Dans la maison familiale, il est entouré de sa mère Elvira, de son père Jean-Louis, entrepreneur de maçonnerie, de sa demi-sœur Simone et de ses grands-parents paternels, Jules et Marguerite.

Une chose réunit père et fils : le goût de la chanson.

Il meurt à Saint-Gély-du-Fesc, Hérault, le 29 octobre 1981.

Adolescent, Georges est loin d'être un élève studieux. Il préfère les jeux, les bagarres, les bains de mer et les vacances. Afin que son carnet de notes soit de meilleure qualité, sa mère lui refuse les cours de musique. Il ignorera donc tout du solfège mais cela ne l'empêche pas d'écrire déjà des chansonsnettes.

En 1936, il s'ouvre à la poésie grâce à son professeur de français, Alphonse Bonnafé, alias « le boxeur ». A 17 ans, il s'implique, au printemps 1938, dans une fâcheuse aventure en commettant plusieurs cambriolages. Lorsque la police arrête enfin les coupables, l'affaire fait scandale. Indulgent, son père ne lui fait aucun reproche quand il va le chercher au poste de police. Pour saluer l'attitude de son père, il en fera une chanson : Les Quatre bacheliers « Mais je sais qu'un enfant perdu a de la chance quand il a, sans vergogne, un père de ce tonneau-là ». Par égards pour son père, il ne la chantera qu'après sa mort.

En 1939, plutôt que devenir maçon, il persuade ses parents de le laisser tenter sa chance à Paris. Georges est hébergé chez sa tante Antoinette Dagrosa. Il profitera de son piano pour maîtriser l'instrument malgré sa méconnaissance du solfège. Le 14 juin 1940, l'armée allemande entre dans la capitale. C'est l'exode de la population. Il retourne dans sa ville natale durant l'été et revient ensuite à Paris occupé par la Wehrmacht. Conscient de ses lacunes en matière de poésie, il apprend la versification et lit Villon, Baudelaire, Verlaine, Hugo et tant d'autres. Il acquiert ainsi une grande culture.

En février 1943, avec la complicité du gouvernement de Vichy, l'Allemagne nazie instaure la mise en place d'un service du travail obligatoire. Georges, 22 ans, est convoqué à la mairie du 14^e arrondissement le 8 mars, se rend au camp de travailleurs de Basdorf près de Berlin et travaille dans la manufacture de moteurs d'avion BMW. Ses chansons divertissent ses compagnons. En mars 1944, il bénéficie d'une permission de 15 jours il ne retournera pas en Allemagne. À Paris, il se cache chez sa tante qui accepte de l'héberger dans une maison extrêmement modeste au 9, impasse Florimont, en attendant la fin de la guerre.

Le 25 août, c'est la libération de Paris cela modifie peu ses habitudes. Brassens reprend son apprentissage de la poésie et s'adonne à nouveau à la littérature. A la fin de la guerre il tente la création d'un journal : Le Cri des gueux. Après la sortie du 1^{er} numéro, le projet tourne court. Parallèlement, il monte le « Parti préhistorique » qui vise surtout à tourner en dérision les autres partis politiques et qui préconise un retour à un mode de vie plus simple. Ce parti ne verra jamais le jour.

En 1946, il ressent ses premiers maux de reins accompagnés de crises de coliques néphrétiques. En septembre, il se lie avec des militants de la Fédération anarchiste pour écrire quelques chroniques dans leur journal « Le Libertaire » sous les pseudonymes de Gilles Colin ou Geo Cédille. Ce sont des articles virulents, teintés d'humour noir, envers tout ce qui porte atteinte aux libertés individuelles. La violence de sa prose ne fait pas l'unanimité auprès de ses collègues. En juin 1947, il quitte la Fédération en gardant intacte sa sympathie pour les anarchistes.

Georges a vécu des amourettes qui lui ont valu d'écrire Une jolie fleur, Putain de toi et, en partie, Le Mauvais sujet repentant. En 1947, il rencontre Joha Heiman (1911-1999, enterrée avec lui, 18 ans après). Originnaire d'Estonie, elle est son aînée de neuf ans – affectueusement, il l'appelle « Pupchen » (nom gravé sur leur tombe). On ne lui connaîtra pas d'autres conquêtes. Ils ne se marieront jamais. Il lui écrira J'ai rendez-vous avec vous, Je me suis fait tout petit (devant une poupée), La Non-demande en mariage, Saturne, Rien à jeter.

La personnalité de Brassens a déjà ses traits définitifs : la dégaine d'ours mal léché, la pipe et les moustaches, le verbe libre, le culte des copains et le besoin de solitude, une culture littéraire et chansonnière, hors de toute doctrine établie, mais étayé par un individualisme aigu, un athéisme profond et un mépris total du confort, de l'argent et de la considération.

En 1951, il rencontre Jacques Grello, chansonnier et pilier du Caveau de la République. Il lui offre sa propre guitare et lui conseille, plutôt que du piano, de s'accompagner sur scène avec cet instrument[et l'introduit dans divers cabarets. Sur scène, Brassens ne s'impose pas. Paralysé par le trac, il est profondément mal à l'aise. Il ne veut pas être chanteur, il préférerait proposer ses chansons à des chanteurs accomplis, voire à des vedettes de la chanson.

Roger Therond et Victor Laville, deux copains sétois, journalistes du magazine Paris Match, le soutiennent et tentent de l'aider dans la mesure de leurs moyens. Ils lui obtiennent une audition « Chez Patachou » le 24 janvier 1952, dans le cabaret Montmartrois. Elle est conquise. Brassens lui propose ses chansons. Le dirigeant du théâtre des 3 Baudets, Jacques Canetti, également directeur artistique chez Philips est emballé et persuade Philips de lui signer un contrat. Le quotidien France soir titre : « Patachou a découvert un poète ! ». Séduit par les chansons qui passent à la radio, l'écrivain René Fallet le pousse à publier un article dans Le Canard enchaîné du 29 avril 1953 : « Allez, Georges Brassens ! »

« La voix de ce gars est une chose rare et qui perce les coassements de toutes ces grenouilles du disque et d'ailleurs. Une voix en forme de drapeau noir, de robe qui sèche au soleil, de coup de poing sur le képi, une voix qui va aux fraises, à la bagarre et... à la chasse aux papillons. » Touché, Brassens lui écrit pour le remercier et lui demande de venir le voir aux « Baudets ». Leur rencontre sera le début d'une amitié qui durera le restant de leur vie. 1954, l'Olympia... 1955 : la nouvelle radio, Europe 1, vient d'apparaître sur les ondes. Evènement important dans sa carrière, car elle diffuse ses chansons interdites sur les radios d'État.

Le 5 décembre 1961, jour de la première à l'Olympia avec Nana Mouskouri, il souffre d'une crise de coliques néphrétiques. Sur l'insistance de Bruno Coquatrix, il honore les dates prévues à partir du lendemain jusqu'au 24 décembre. Chaque soir, une ambulance l'attend. Suite à cette douloureuse expérience, il ne retournera plus à l'Olympia.

Souffrant de calculs rénaux depuis plusieurs mois déjà, les crises de coliques néphrétiques deviennent plus aiguës. Il subit une opération des reins à la mi-janvier 1963. Après une longue convalescence, il est à nouveau sur les planches de Bobino en septembre.

Le film d'Yves Robert, Les Copains, sort en 1965. Pour le générique, Brassens a composé une chanson : Les Copains d'abord.

Lors d'une émission radiophonique diffusée en direct du théâtre de l'ABC le 12 octobre, Georges Brassens réalise son rêve de chanter avec Charles Trenet.

Habitué à souffrir de ses calculs rénaux, il a laissé passer le temps. Au mois de mai 1967, une nouvelle crise l'oblige à interrompre une tournée pour subir une deuxième opération des reins. Le 8 juin, parrainé par Marcel Pagnol et Joseph Kessel, l'Académie française lui décerne le Grand Prix de poésie pour l'ensemble de son œuvre. Brassens en est honoré mais pense ne pas le mériter.

Après Mai 68, quand on lui demande ce qu'il faisait pendant les événements, il répond malicieusement : « des calculs ! ». Le 19 octobre 1976, il s'installe à Bobino pour cinq mois. Il présente les nouvelles chansons de son dernier album. L'une d'entre elles est intitulée : Trompe-la-mort. Le 20 mars 1977, jour de la dernière, personne ne se doute qu'il ne foulera plus les planches de son music-hall de prédilection.

D'inquiétantes douleurs abdominales de plus en plus vives l'amènent à se faire examiner. Un cancer de l'intestin se généralise. Il est opéré à Montpellier, dans la clinique du Docteur Bousquet en novembre 1980. L'année suivante, une nouvelle opération à l'hôpital américain de Paris lui accorde une rémission qui lui permet de passer l'été dans la propriété des Bousquet, à Saint-Gély-du-Fesc, au nord de Montpellier. Retour à Paris et séjour à Lézardrieux.

Souvent brocardée dans ses chansons, « la camarade » l'emporte dans la nuit du jeudi 29 octobre, à 23 heures 15. Georges Brassens est inhumé à Sète, le matin du samedi 31, dans le caveau familial au cimetière du Py.

E.V / Photo fond : G.I

Rue Jean Ferrat .



Jean Ferrat est né le 26 décembre 1930 à Vaucresson en Seine-et-Oise. Son vrai nom est Jean Tenenbaum. Parolier, musicien, compositeur, et chanteur français, il est décédé le 13 mars 2010 à Aubenas.

Il met en musique de nombreux poèmes de Louis Aragon. Porteur des idées communistes il est, à ce titre, proche du Parti communiste français toute sa vie durant. Bien que peu présent dans les médias et malgré un retrait de la scène à quarante-deux ans, il connaît un grand succès aussi bien critique que commercial, fondé tant sur la qualité de ses compositions et de sa signature vocale que sur ses prises de positions politiques.

Son père, né en Russie en 1886, est un artisan joaillier qui composait pour des commanditaires parisiens. Sa mère, ouvrière dans une entreprise de fleurs artificielles, quitte son emploi après le mariage et élève ses quatre enfants. En 1935, la famille s'installe à Versailles.

Le chanteur est fortement marqué par l'occupation allemande. Il a onze ans lorsque son père, est enlevé aux siens, séquestré à Drancy, puis déporté le 30 septembre 1942 à Auschwitz. L'enfant est caché un moment par des militants communistes puis la famille se réfugie en zone libre à Font Romeu. Il y reste deux ans, et y suit sa sixième et sa cinquième. Jean retourne ensuite vivre à Versailles avec sa tante. Il y poursuit ses études. En juin 1944, la famille décide de les faire retourner en Cerdagne afin d'éviter les affrontements qui s'annoncent, mais arrivés à Perpignan, ils reçoivent l'instruction de ne pas terminer le trajet : sa sœur est retenue par la Gestapo à la citadelle de Perpignan. tandis que l'un de ses frères se cache dans la montagne et que sa mère est interrogée par les Allemands. Jean et sa tante logent alors à l'hôtel pendant un peu plus d'un mois, jusqu'à ce que sa sœur soit libérée. La famille gagne alors Toulouse puis l'Ariège, grâce aux réseaux de résistants .

À seize ans, il doit quitter le collège pour aider financièrement sa famille. Sans diplôme ni expérience, il est embauché comme aide-chimiste. De manière à progresser, il prend des cours du soir poursuit pendant plusieurs années un cursus en vue de devenir ingénieur chimiste, domaine qu'il quitte définitivement en 1954 pour celui de la vie de bohème.

Attiré par la musique et le théâtre, il entre dans une troupe de comédiens au début des années 1950, compose quelques chansons et joue de la guitare dans un orchestre de jazz. Il passe sans grand succès quelques auditions, fait des apparitions au cabaret sous le nom de Jean Laroche, et, ne se décourageant pas, décide de se consacrer exclusivement à la musique.

En 1956, il met en musique Les yeux d'Elsa, poème de Louis Aragon dont il sera toute sa vie l'admirateur. C'est André Claveau, alors fort en vogue, qui interprète la chanson et apporte un début de notoriété à Jean, qui se produit au cabaret parisien La Colombe de Michel Valette, en première partie de Guy Béart.

C'est la rencontre en 1959 de Gérard Meys, qui devient son éditeur et son ami, qui lance sa carrière. L'année suivante, il sort un 45 tours avec la chanson « Ma Môme », son premier succès, et passe sur toutes les ondes. C'est après avoir vu sur une carte de France la ville de Saint-Jean-Cap-Ferrat, qu'il décide de s'appeler Jean Ferrat plutôt qu'encore Jean Laroche (un nom alors utilisé par un autre artiste sur scène). Le photographe Alain Marouani, rencontré chez Eddie Barclay, suivra Ferrat durant toute sa carrière en signant la très grande majorité de ses photos.

Commence alors sa longue carrière, émaillée de difficultés avec la censure exercée par les dirigeants de la radio et de la télé. En effet, Jean Ferrat a toujours été un chanteur engagé à l'esprit libre. Il écrit ses propres textes et met en musique ceux de ses paroliers ou amis poètes. En 1962, il fait la connaissance d'Isabelle Aubret : un véritable coup de foudre amical a lieu entre les deux artistes, et il lui propose la première partie de la tournée qu'il commence.

Au début des années 1960, il compose, sur des paroles de Michelle Senlis pour Jacques Boyer et Jean-Louis Stain, une chanson qui, réécrite partiellement dans les années 1970, devient « Mon vieux, interprétée par Daniel Guichard. Le succès de cette chanson n'a jamais cessé.

En 1963, il rejoint le label créé par Eddie Barclay. Ce dernier dira de lui en 1988 : « C'est un artiste, un grand, capable de tout chanter, la politique, l'amour, les femmes, la vie. Il n'y a guère que cela pour m'intéresser : les capacités de l'Artiste ».

Compagnon de route du parti communiste français sans jamais en avoir été membre, il garde ses distances avec Moscou. Il apporte néanmoins son soutien à Georges Marchais lors des élections présidentielles de 1981, expliquant quelques années plus tard, dans la chanson « Les cerisiers » (1985), les raisons pour lesquelles il est demeuré fidèle à la mouvance communiste.

Il accuse le système commercial qui fait passer les considérations financières avant l'art des artistes créatifs. Publiant des lettres ouvertes aux différents acteurs de la vie culturelle, présidents de chaînes, ministres, il dénonce une programmation qui selon lui privilégie les chansons « commerciales » plutôt que les créations musicales et poétiques..

Jean Ferrat, dès ses débuts, oriente son inspiration dans deux directions : l'engagement social et la poésie. « Je ne chante pas pour passer le temps ». Ferrat a mis en musique de nombreux poèmes de Louis Aragon, et a tout au long de sa carrière cherché à donner à ses chansons une signification militante derrière le texte populaire.

En 1966, il est interdit de petit écran en raison de sa candidature sur la liste du parti communiste français aux élections municipales d'Antraigues (Ardèche).

Après un voyage à Cuba qui le marque profondément et d'où il rapporte ses célèbres moustaches, c'est en Mai 68 et ses « événements » qu'il vit intensément. Jean Ferrat retourne à sa passion pour la poésie ; il met en musique Louis Aragon d'une façon magistrale.

Le 16 mars 1969, Jean Ferrat est invité à l'émission de Jean-Pierre Chabrol, « L'invité du dimanche », ainsi que Georges Brassens et Jacques Brel. En plein débat d'idées, le chef de plateau arrive avec une ardoise où il est écrit à la craie : « Ordre de la direction, que Jean Ferrat chante, mais qu'il ne parle plus ». Un tollé général s'ensuit et toute l'équipe est renvoyée. Jean Ferrat ne fera plus de télévision pendant près de 3 ans à la suite de cet événement. En 1972, il fait, au Palais des Sports de Paris, ses adieux à la scène, qu'il juge « trop dure physiquement ». Jean Ferrat est venu habiter dans la commune d'Antraigues-sur-Volane (près de Vals-les-Bains) en Ardèche, où il connaissait le maire communiste et peintre Jean Saussac, dont il devint l'adjoint au maire à la culture. Ce lieu lui a inspiré la chanson « La montagne », enregistrée le 12 novembre 1964 à 9 heures du matin.

Son épouse, Christine Sèvres, née Jacqueline Christine Boissonnet, meurt en 1981, à l'âge de 50 ans. Elle avait eu, née en 1953 de son premier mariage, une fille, (Véronique Estel), qu'il a connue à l'âge de 3 ans et qu'il considère comme sa fille. Christine et lui avaient chanté ensemble le seul duo de la carrière de Ferrat : « La Matinée ». Il se remaria vers 1990, avec Colette, qui l'accompagnera jusqu'à la fin.

Dans les années 1970, Jean Ferrat se fait plus rare. Chaque nouvel album est un véritable événement et ses chansons sont commentées comme de véritables prises de position intellectuelles. Il affectionne les chansons qui font passer des messages forts tout en reposant sur un texte subtil et imagé au point d'en devenir parfois allégorique, comme la chanson et pour l'exemple, signée par Philippe Pauletto.

Dans la chanson « Un jeune », un an après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la Présidence de la République, Ferrat se moque des jeunes militants du parti politique présidentiel, les Républicains indépendants. Il est encore une fois en phase avec son temps, rappelant, dans « La femme est l'avenir de l'homme », la proximité entre deux importants combats révolutionnaires : la lutte sociale et la lutte féministe en plein essor.

Polygram rachète son catalogue à la fin des années 1970. Désireux de ne pas dépendre de la major, il entreprend de réenregistrer tous ses titres et sort une compilation de 11 volumes en 1980. Son album « Ferrat 80 » fait alors sensation et reflète le recul de plus en plus grand qu'il prend vis-à-vis de l'URSS, ainsi que sa dénonciation du stalinisme, dans la chanson « Le bilan » (1980).

Il est candidat sur la liste PCF de Robert Hue aux élections européennes de 1999, inscrit Jean Tenenbaum dit Jean Ferrat. En 2007, il soutient José Bové pour l'élection présidentielle. En 2010, il apporte son soutien à la liste présentée par le Front de gauche en Ardèche aux élections régionales.

Ses apparitions télévisées sont très rares. En 1991 sort un nouvel album, qui lance la chanson « À la une », fustigeant la télévision. Cet album lui vaut un spécial Stars 90, en novembre 1991, sur TF1, présenté par Michel Drucker.

Jean Ferrat meurt le 13 mars 2010 à l'hôpital d'Aubenas, des suites d'un cancer. De nombreuses personnalités rendent hommage à celui qui « a su lier la poésie, le peuple et ses idéaux ». Il est inhumé le 16 mars au cimetière communal d'Antraigues-sur-Volane près de son frère André, après une cérémonie d'hommage sur la place centrale du village, au cours de laquelle notamment Isabelle Aubret et Francesca Solleville interprétèrent des chansons de Ferrat et où se sont réunies plus de 5 000 personnes. La veille, plus de quatre millions de téléspectateurs avaient suivi en France l'hommage télédiffusé en son honneur.

Ordures ménagères

INFOS PRATIQUES

À NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE :

Déchetterie de Vitry le François

HORAIRE D'OUVERTURE	Hiver	Été
Lundi	10h - 15h 16h - 17h	10h - 15h 14h - 18h
Mardi	10h - 15h 16h - 17h	10h - 15h 16h - 18h
Mercredi	10h - 15h 16h - 17h	10h - 15h 16h - 18h
Jeudi	10h - 15h 16h - 17h	10h - 15h 16h - 18h
Vendredi	10h - 15h 16h - 17h	10h - 15h 16h - 18h
Samedi	9h - 17h	9h - 18h
Dimanche	9h - 15h	9h - 15h

Déchetterie de l'Evroport

HORAIRE D'OUVERTURE	Mardi	Vendredi	Samedi
Paire	14h - 15h30 17h30 - 19h		9h - 18h 12h30 - 15h30
Impaire	14h - 15h30 17h30 - 19h	14h - 15h30 17h30 - 19h	

Déchetterie de Aulnay/Marne

HORAIRE D'OUVERTURE	Mardi	Vendredi	Samedi
Paire	9h - 12h30		9h - 18h 13h00 - 16h
Impaire	9h - 12h30	9h - 12h30 15h30 - 19h	

Déchetterie de Pagny

HORAIRE D'OUVERTURE	Mardi	Vendredi	Samedi
Paire	9h - 12h30		9h - 18h 13h30 - 16h30
Impaire	9h - 12h30	9h - 12h30 15h30 - 19h	

Déchetterie de Vanault les dames

HORAIRE D'OUVERTURE	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Paire	14h - 15h30 17h30 - 19h	9h - 15h30	14h - 15h30 17h30 - 19h	
Impaire	14h - 15h30 17h30 - 19h	9h - 15h30		9h - 18h 15h30 - 19h30

Déchetterie de Mairy/Marne

HORAIRE D'OUVERTURE	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Paire	14h - 15h30 17h30 - 19h	9h - 15h30	14h - 15h30 17h30 - 19h	
Impaire	14h - 15h30 17h30 - 19h	9h - 15h30		9h - 18h 17h30 - 19h30

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars



Sortez vos poubelles le mardi

Le Symsem propose des composteurs identiques au modèle ci-contre à un prix très compétitif car commandé en grand nombre. Vous êtes intéressé téléphonez au 03/26/71/19/28 ou par mail « symsem.adm@orange.fr ». Ce geste réduit les volumes véhiculés.

Pour trier, vous manquez de sacs jaunes et transparents, venez en retirer aux heures d'ouverture des permanences en mairie. **JPB/EM.**



Gendarmerie de VITRY LA VILLE 03.26.67.74.44
en cas d'urgence, faire le 17

Horaires d'ouverture au public :(sous réserve de disponibilité)

Lorsque vous actionner l'interphone vous tombez sur un planton soit à Vitry la ville soit à Châlons en Champagne

Lundi	08h00 – 12h00
Mercredi	14h00 – 19h00
Jeudi	14h00 – 19h00
Samedi	08h00 – 12h00



NOS JOIES NOS PEINES

Nouveaux venus à Omey en 2011

M. BENOIT Gregory
M. MEZINO Laurent et Mlle REMY Nathalie
M. et Mme DOCHE Philippe
M. SENEJOU Anthony et Mlle DRIDON Christelle



DEPARTS

M. et Mme GEHIN Franck
M. LOPPIN Laurent et Mlle METZER Séverine
Mme LECOMPERE Nathalie



NOS PEINES

DECES 2011

M. AESCHBACH Joël 23 février 2011
Mme PAGEOT Marie épouse CHEMINON 05 juin 2011

TRANSCRIPTIONS DE DECES 2011

Mme THIEBAULT Micheline épouse RENARD 20 mars 2011
Mme BELOTTI Louise épouse THEVENIN 21 août 2011
M DIDRY André 06 juillet 2011
Nous renouvelons nos sincères condoléances à toutes ces familles.



NAISSANCES

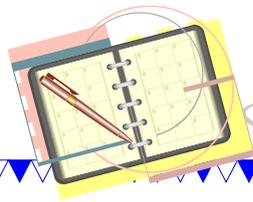
Lila LEBLANC née le 22/01/2011
Charlotte et Chloé CANON nées le 15/04/2011
Mila LOCATELLI née le 23/04/2011
Léhan BACQUET né le 21/05/2011
Léni CORNET né le 13/06/2011



MARIAGE



David OUDINE et Nadège DELISSE le 20 août 2011
Félicitations aux époux



Bloc Notes

☞ Vœux du Maire

7 janvier

☞ Galette des Rois	13 janvier
☞ Concours de belote de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	29 janvier
☞ Soirée Tartiflette	3 Mars
☞ Concours de belote C.C.L.	10 mars
☞ Prochain conseil d'école du R.P.I.C. Vallée de la Craie	16 mars
☞ Horaire d'été	Avancé de + 1 h00 nuit du 24 au 25 mars
☞ Chasse aux œufs de Pâques (<i>Cour de l'ancienne l'école</i>)	9 avril
☞ Elections Présidentielles (premier tour)	22 avril
☞ Vide Grenier	29 avril
☞ Elections Présidentielles (second tour)	6 mai
☞ Sortie C.C.L. (date à finaliser)	mai
☞ Armistice 1939/1945 :Rassemblement place René Fray	7 mai
☞ Elections Législatives (premier tour)	10 juin
☞ Elections Législatives (second tour)	17 juin
☞ Rallye	24 Juin
☞ Kermesse des Ecoles	30 Juin
☞ Dernier conseil d'école rentrée 2011/2012 du R.P. I.C. Vallée de la Craie	juin
☞ Repas des Aînés « offert par la municipalité »	1 juillet
☞ Fête Nationale rendez-vous à 11h place René Fray	14 Juillet
☞ Concours de pétanque C.C.L.	21 juillet
☞ Sortie C.C.L braderie de Lille	1 septembre
☞ Horaire d'hiver	retardé de - 1 h00 nuit du 27 au 28 octobre
☞ Halloween	31 octobre
☞ Anniversaire de la victoire 1914/1918 : (à 11h)	11 novembre
☞ Noël Communal	21 décembre
☞ Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompier	décembre
☞ Illuminations du Village	4/12/2012 au 7/ 01/2013
☞ Réveillon Saint Sylvestre C.C.L	31 décembre

Quelques numéros utiles

	N° de Téléphone	N° Fax	Mail ou Site Internet
Pompiers	18 ou 112		
S.A.M.U	15		
Gendarmerie	17 ou 03.26.67.74.44		
Centre Anti Poison Reims	03.26.86.26.86		
Hôpital Chalons en champagne	03.26.69.60.60		
MEDECINS			
Dr Opoczynski	03.26.67.70.46		
Dr Perotin	03.26.67.71.20		
Pharmacie de La Moivre	03.26.67.71.24		
Infirmieres			
Pogny	03.26.66.50.08		
Saint-Amand-sur-Fion	03.26.73.91.73		
Presbytère/Paroisse à Sarry	03.26.68.04.62		les.mothees@wanadoo.fr
EDF info- conseil	03.26.77.86.03		
ERDF Dépannage électrique	09.726.750.51		Ou voir le haut de vos factures
Véolia- Eau/ Accueil clientèle et Dépannage 24h /24	0.810.463.463		Ou voir le haut de vos factures
Symsem (service administratif ou Technique à Dampierre S/M	03.26.67.92.04 03.26.70.19.28		symsem@wanadoo.fr
Mairie d'Omey Ouverture le Mercredi de 18h à 19h le Vendredi de 11h30 à 12h	03.26.67.71.68	03.26.64.49.52	mairiedomey@orange.fr
Site Internet de la Commune d'Omey			Omey.homeip.net
Salle des Fêtes	03.26.67.76.76		
Communauté de Communes de la Vallée de la Craie	03.26.67.50.05	03.26.67.50.05	cccv.homeip.net
Écoles RPIC (Vésigneul)	03.26.64.39.68		ecolevesigneul@wanadoo.fr
Garderie, Cantine, études	03.26.64.97.08		
Allo Service Public	3939		
Informations Cadastre			www.cadastre.gouv.fr
Point informations Personne âgées	03.26.69.51.00		
Victime (infraction pénale)	08.00.88.13.04		
C.L.I.C.	03.26.65.15.15		www.office-clic-chalons.fr
Ecole de Musique Intercommunale Marnaise (à Omey ancienne école)	03.26.67.72.59		www.capassocia.com/emim

Si vous rencontrez des difficultés, merci de nous contactez.

